Vice-amiral comte de Gueydon Louis Henri – Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marie – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 3 à 22 - Sources : gallica.bnf.fr/Bnf – Droits : domaine public – saisie 2022

LE VICE-AMIRAL COMTE DE GUEYDON

(LOUIS-HENRI)

1809-1886

Né le 22 novembre 1809, à Granville (Manche). Provenance : Collège d'Angoulême ; Aspirant : 23 septembre 1827 ; Enseigne de vaisseau : 31 décembre 1830 ; Lieutenant de vaisseau : 1er janvier 1835 ; Capitaine de frégate : 30 avril 1840 ; Capitaine de vaisseau : 9 octobre 1847 ; Contre-amiral : 2 décembre 1854 ; Vice-amiral : 4 mars 1861.

Légion d'honneur. Chevalier : 28 avril 1841 ; Officier : 7 septembre 1850 ; Commandeur : 15 décembre 1851 ; Grand-officier : 31 décembre 1862 ; Grand-croix : 28 janvier 1871.

Médaille militaire, le 30 décembre 1870 ; Officier de l'Instruction publique : 1872 ; Grand-croix de l'Ordre de la Couronne de fer (Autriche) ; Grand-croix de l'Ordre de Pie (Saint-Siège) ; Commandeur avec plaque de l'Ordre de la Couronne royale de Prusse ; Décoré de la 1re classe de l'Ordre du Medjidié (Turquie).

En 1809, c'est-à-dire dans les dernières années de notre grande guerre maritime avec l'Angleterre, Saint-Malo et Granville avaient, au double point de vue commercial et militaire, une importance considérable. Le Havre n'avait point encore la vogue qu'il a acquise depuis une soixantaine d'années, et les travaux du port de Cherbourg étaient encore loin d'être achevés.

A Granville, le mouvement des navires de commerce avait fait place, depuis le commencement de notre lutte contre les Anglais, à un mouvement, un peu moins important, de bâtiments de guerre ; dans les rues, on n'entendait parler que de combats maritimes ou de batailles navales et, dans les salons de la ville, retentissaient plus d'une fois par jour les noms déjà célèbres de **BOUVET, BOURAYNE, TRUGUET, LINOIS, DUPERRÉ, MISSIESSY, TROUDE, MOTARD, WILLAUMEZ, LACROSSE** et de bien d'autres encore, qui remplissaient le monde de leurs exploits.

C'est justement à cette époque que **Louis de GUEYDON** vint au monde, et c'est au milieu de cette société granvillaise que se passa son enfance. Aussi, dès ses premières années, n'eut-il qu'une pensée, qui devint une idée fixe, puis une passion, celle de devenir marin, lui aussi, et de s'illustrer à son tour comme ceux dont les noms avaient tant de fois retenti à ses oreilles !

Il avait seize ans quand il entra à l'École de marine d'Angoulême, où son application au travail et l'opiniâtreté avec laquelle il s'acharnait à résoudre les problèmes les plus difficiles, le mirent bientôt hors de pair, et ce fut avec le n° 1 du classement de sortie qu'il fut nommé élève de seconde classe[1] C'était pour lui un événement d'une importance réelle, parce qu'il lui procurait, dès le début, de sérieux avantages.

Aujourd'hui, sortir le premier de l'École navale n'est plus qu'une excellente note qui vous suit durant votre carrière et aide sans aucun doute à votre inscription au tableau d'avancement. En 1827, au contraire, l'élève sorti le premier recevait non seulement un cercle de réflexion de Gambey, mais il bénéficiait encore d'autre chose.

Pour passer élève de première classe, il fallait avoir navigué pendant deux ans sur un bâtiment d'instruction ; puis on devenait officier, avec le grade d'enseigne de vaisseau. Or le rang qu'avait

1 A cette époque, il n'y avait pas d'aspirants. Avant d'être promu enseigne de vaisseau, on était élève de la marine de 1re et de 2e classe, et les conditions d'avancement étaient les mêmes qu'aujourd'hui ; le nom seul a été changé.

obtenu le jeune **de GUEYDON** à sa sortie de l'École d'Angoulême lui donnait droit à la remise de l'une de ces années de navigation ; aussi eut-il l'épaulette dès 1828, quelques mois avant ses camarades !

En quittant le baron **de la SUSSE**, un des plus brillants officiers de la marine française, qui commandait la corvette-école *la Victorieuse*, **Louis de GUEYDON,** pour qui la manœuvre d'un navire n'avait désormais plus de secrets, passa sous les ordres du lieutenant de vaisseau **BARRAL**, qui l'emmena, à bord de *l'Émulation*, faire une campagne hydrographique de quatorze mois le long des côtes du Brésil et de la Plata.

A son retour en France, au commencement de 1831, le jeune Granvillais trouva, avec son brevet d'officier qui l'attendait, l'ordre d'embarquer aussitôt sur le brick *le Faucon,* où il put se consacrer entièrement à l'étude de l'artillerie navale ; ce qui lui donna l'occasion d'inventer, dans le cours de l'année suivante, un coin de mire pour caronade.

On était en 1832, et les grandes puissances européennes étaient alors préoccupées du différend qui s'était élevé entre la Belgique et la Hollande. La France, qui avait pris en main les intérêts du roi **Léopold**, s'unit à la Grande-Bretagne pour forcer la main au roi **Guillaume** et l'obliger à exécuter le traité des Vingt-quatre articles ; le blocus des côtes néerlandaises fut alors décidé et les flottes alliées vinrent bientôt croiser du Texel à la Tête-de-Flandre.

Louis de GUEYDON, enseigne à bord *de l'Héroïne,* se trouva faire partie de cette campagne, qui, si elle ne fut pas meurtrière, fut du moins extrêmement pénible, principalement pour le jeune officier qu'on fit passer sur la frégate *la Flore,* au lieu de le renvoyer en France avec *l'Héroïne*, qui avait beaucoup fatigué et s'en allait désarmer à Rochefort.

Ce ne fut que lorsque l'expédition fut complètement terminée, c'est-à-dire quatre mois plus tard, qu'il put enfin rentrer à Brest où il continua ses services à la division des équipages de ligne ; en même temps, il était inscrit au tableau d'avancement.

La troisième campagne maritime qu'il eut à entreprendre — en déduisant le temps passé à bord de la corvette-école — fut le blocus de Portandick sur la côte du Sénégal.

Portandick est située au nord de Saint-Louis ; c'est une petite ville maritime appartenant à une tribu maure des plus turbulentes, les Trarzas, qui se croyaient, à force de rançonner les nègres du Oualo, les maîtres absolus de cette province. Or, lorsque le Oualo se fut soumis à la domination française, les Trarzas prétendirent empêcher nos colons de cultiver le sol ; ils attaquèrent nos troupes, furent battus et traitèrent avec nous ; cependant, à différentes époques, ils essayèrent de se soulever, et l'une de ces tentatives eut lieu en 1834.

Parmi les quelques navires qui furent envoyés pour mettre les rebelles à la raison, se trouvait le brick-goëlette *la Gazelle*, sur laquelle M. **de GUEYDON** avait été embarqué comme second, poste qu'il continua à remplir malgré sa nomination de lieutenant de vaisseau, survenue le 1er janvier 1835.

Après un blocus de quelques mois, les Trarzas demandèrent à traiter de nouveau ; mais, aussitôt que cette affaire fut finie, il fallut aller montrer le pavillon français au sud de notre colonie, dans l'archipel des Bissagos, dont les indigènes avaient causé à un certain nombre de nos compatriotes des dommages considérables.

Le capitaine **de GUEYDON** prit part à cette petite expédition, non plus comme second de *la Gazelle*, mais comme officier de la corvette *la Créole,* qui s'en alla rejoindre ensuite aux Antilles la division navale de l'amiral **de MACKAU.**

Le jeune lieutenant ne resta guère dans ces parages. Il devait y revenir deux ans plus tard pour s'illustrer comme il l'avait rêvé tout enfant et y conquérir un grade à la pointe de son épée. Mais auparavant il regagna le port de Toulon, et y reçut l'ordre d embarquer sur le vaisseau de 80 canons *le Jupiter,* appartenant à cette escadre de la Méditerranée qui allait se rendre dans les eaux tunisiennes sous la conduite de son illustre chef, le contre-amiral LALANDE.

Quand le capitaine **de GUEYDON** rentra à Rochefort, cette expédition terminée, il apprit qu'un commandement, celui du brick *le Dunois*, lui avait été réservé.

Le Gouvernement français avait à se plaindre alors de la situation faite, depuis longtemps déjà, aux étrangers et particulièrement à nos nationaux, par cette série d'aventuriers que les pronunciamentos, les insurrections et l'assassinat élevèrent à tour de rôle, pendant une dizaine d'années, à la présidence de la République mexicaine.

Pour seconder ses réclamations, le cabinet de Paris jugea nécessaire de faire appuyer son représentant, M. **DEFFAUDIS**, par quelques navires de guerre et donna l'ordre à la station navale des côtes du Brésil, commandée par le capitaine de vaisseau **BAZOCHE**, de se rendre dans le golfe du Mexique. *Le Dunois* avait dû gagner d'abord l'embouchure de l'Amazone, mais ces dispositions lui firent gagner les Antilles, où il rejoignit les forces navales françaises et vint avec elles mouiller en rade de la Vera-Cruz, vers le milieu du mois de mars 1838.

M. **DEFFAUDIS** notifia le blocus aux autorités mexicaines ; mais, comme il continuait en même temps les négociations, nos marins restèrent dans l'expectative pendant sept grands mois, au bout desquels la France, décidée à en finir à tout prix, envoya, sous le commandement de l'amiral **BAUDIN**, une escadre pour renforcer la division du capitaine **BAZOCHE**.

On n'avait point, il est vrai, tiré un coup de canon depuis le commencement de l'année, mais nos bâtiments avaient eu à vaincre des ennemis bien plus terribles que les soldats du président BUSTAMENTE. Un formidable cyclone s'était abattu au mois d'avril sur notre malheureuse station et lui avait causé de très sérieuses avaries. Seul, *le Dunois*, qui avait pu gagner tout de suite la haute mer, parvint à se tirer sauf de ce mauvais pas ; mais, une fois le danger passé, il se trouva aux prises avec la fièvre jaune, qui faisait rage sur le littoral.

L'épidémie eut une telle violence que M. **de GUEYDON**, qui avait environ cent cinquante hommes d'équipage, en perdit près de la moitié, tandis que le reste était malade, ou bien accablé par la fatigue que lui causait un surcroît de besogne ; ce fut donc avec un personnel fort réduit que le commandant du *Dunois* sut faire face à tous les incidents de la campagne : menaces de l'ennemi, gros temps, ou croisière le long des côtes.

Et, lorsque l'escadre de l'amiral **BAUDIN**, après avoir bombardé le fort de Saint-Jean-d'Ulloa, débarqua des troupes pour s'emparer de la Vera-Cruz, le capitaine **de GUEYDON** fut un des premiers qui entrèrent dans la place. On sait que cet assaut fut un véritable abordage ; les marins escaladèrent les remparts, tuèrent les servants sur les pièces, enclouèrent les canons et brisèrent les affûts.

Le jeune prince **de JOINVILLE** s'était élancé des premiers au combat, et ce fut en se précipitant dans la mêlée à la tête de quelques hommes qu'il put faire prisonnier de sa main le général mexicain **ARISTA**, commandant en chef l'armée de secours. M. **de GUEYDON** eut sa part dans la bataille, car il fit un prisonnier, reçut une blessure insignifiante et l'on dit même que c'est une balle partie de son pistolet qui frappa le général **SANTA-ANNA**, président de la République, lui faisant à la cuisse une plaie si grave qu'on dut l'amputer le lendemain.

Quoi qu'il en soit, le rôle qu'il joua dans toute cette affaire, le fit proposer pour le grade de capitaine de frégate, dont il reçut le brevet le 30 avril 1840.

Ainsi commençait à se réaliser le rêve de son enfance, puisqu'il était déjà officier supérieur et qu'il avait à peine dépassé trente ans. D'ailleurs, cette fortune rapide ne se démentit pas un seul instant durant sa longue carrière et sa quarante-cinquième année n'était point encore révolue quand il obtint l'épaulette de contre-amiral.

Du brick l*e Dunois*, avec lequel il rentra en France, M. d**e GUEYDON** passa comme second à bord du *Montebello*, sur lequel il retrouva le maître de ses premières années, le baron **de la SUSSE**, qui commandait en sous-ordre l'escadre d'évolutions et qui le prit avec lui, à bord de *l'Inflexible*, lorsqu'il fut mis lui-même à la tête de la station du Levant.

Cette période de navigation terminée, le commandant **de GUEYDON**[1], appelé à Paris, y partagea, pendant deux années, les travaux des différentes commissions chargées de réviser le Code pénal maritime et le Règlement sur le service à bord des bâtiments de la flotte.

Mais cette vie sédentaire ne convenait guère à une nature aussi active que celle du jeune officier qui s'empressa, dès que sa mission eut pris fin, de demander à rembarquer.

Le baron **de MACKAU** s'empressa de lui donner le commandement d'un joli brick de vingt canons, qui s'appelait *le Génie*, et que l'on avait armé pour remplacer l'un des bâtiments de notre station navale de l'Océan Pacifique.

Pourtant, avant de gagner les mers du Sud, *le Génie* fit une tournée dans les Antilles et s'arrêta assez longtemps à l'île de la Martinique, que son capitaine devait gouverner quelques années plus tard.

A son arrivée dans l'Océan Pacifique, le commandant **de GUEYDON** put juger de l'importance de la mission qu'il aurait à remplir. On était encore sous le coup de l'affaire **PRITCHARD**, que les missionnaires évangélistes étaient loin de nous avoir pardonnée, et nous n'avions pas encore la Nouvelle-Calédonie. Rien que des contrées hostiles ! C'étaient les colonies anglaises, où l'on nous faisait une guerre sourde, nos possessions de Taïti, où l'on nous la faisait ouvertement, ou bien encore des régions habitées par des peuplades anthropophages.

Le commandant, loin de s'effrayer de cet état de choses et pensant qu'il y avait lieu de l'améliorer, apaisa les esprits et se tira avec bonheur de plusieurs situations assez difficiles ; le grade de capitaine de vaisseau fut d'ailleurs sa récompense, et le ministre de la marine, M. **de MONTEBELLO**, jugea utile de lui conserver, pendant quelques mois encore, le commandement du *Génie*.

Lorsque M. **de GUEYDON** revint en France au mois de novembre 1848, il trouva un nouveau gouvernement, un nouveau ministre, l'amiral **de VERNINAC de SAINT-MAUR,** ainsi qu'un nouveau président du Conseil des travaux, le baron **de la SUSSE**, qui, apprenant le retour de son ancien élève, n'eut rien de plus pressé que de faire appel à ses lumières en l'appelant à siéger auprès de lui.

Il le garda ainsi pendant près de vingt mois, au bout desquels le commandant **de GUEYDON** reçut l'ordre d'embarquer immédiatement sur *le Henri IV*, ce vaisseau qui devait se perdre, quatre ans plus tard, en Crimée. Le navire avait pour mission de se rendre à l'embouchure du Tage où il resterait en observation ; il alla croiser ensuite le long des côtes du Maroc et participa au bombardement de Saleh.

1 Ce fut pendant ce séjour à Paris que M. de Gueydon se maria ; il épousa Mlle Cécile Colombet de Landes, le 18 avril 1843.

A son retour, M. **de GUEYDON** reprit sa place au Conseil des travaux, mais ce ne fut point pour longtemps, car un décret impérial, en date du 15 juin 1853, le nommait au gouvernement de la Martinique.

Dès son arrivée à Fort-de-France, le commandant s'empressa de mettre à exécution le programme administratif qu'il avait toujours préconisé et qu'il était à peu près seul à représenter à cette époque : enlever le pouvoir aux autorités militaires pour le remettre aux autorités civiles.

C'était d'ailleurs ainsi qu'il devait procéder plus tard lorsqu'il prit en mains le gouvernement de l'Algérie ; ses réformes firent beaucoup crier, on demanda son rappel, et les feuilles locales le traînèrent dans la boue.

A chaque attaque nouvelle, le comte **de GUEYDON**[1], qui avait reçu durant son séjour à la Martinique les étoiles de contre-amiral, répondait invariablement à ceux qui l'engageaient à se défendre : « Laissez faire le temps ; il parlera pour moi. »

En effet, le temps lui donna raison ; tout récemment encore, ceux qui, vingt années plus tôt, réclamaient à grands cris, non pas son rappel seulement, mais sa révocation, étaient les premiers à chanter ses louanges. De même, en Algérie, à dix ans de distance, quand ils eurent comparé les maigres résultats obtenus par ses successeurs à ceux qu'il avait obtenus lui-même après l'insurrection de 1871, les gens qui, à cette époque, voulaient le traîner aux gémonies, s'empressèrent de lui rendre justice et de porter aux nues tous les actes de son administration.

Mais ce ne fut pas seulement en Algérie ou à la Martinique que les capacités administratives de M. **de GUEYDON** eurent lieu de s'exercer. Après avoir commandé pendant deux années la station navale des Antilles et du golfe du Mexique[2], on lui donna la préfecture maritime de Lorient qu'il échangea, trois ans plus tard, c'est-à-dire après avoir été nommé vice-amiral, contre la préfecture de Brest.

Les cinq années qu'il passa dans le dernier de ces ports lui permirent d'exécuter toutes les réformes qu'il avait en tête. Le détail de celles-ci serait trop long pour être exposé ici, pourtant il est deux de ses institutions qui sont devenues presque populaires, et que, pour cette raison, nous ne saurions passer sous silence. La première est la création des pupilles de la marine, et la seconde, l'installation de l'École navale sur un vaisseau qui avait fait toute la campagne de la mer Noire ; ce bâtiment, qui portait le nom de *Valmy*, s'appela désormais *le Borda*.

Le 20 avril 1866, le vice-amiral **de GUEYDON** quitta la préfecture de Brest et arbora son pavillon sur le cuirassé *le Solferino* en qualité de commandant en chef de l'escadre d'évolutions.

Les modifications et les perfectionnements apportés par la marine à vapeur à la construction de nos navires de guerre avaient nécessité le remplacement de l'ancienne tactique navale par une nouvelle tactique, que le comte **de GUEYDON** put ainsi expérimenter et améliorer ; durant ses deux années de commandement, ce fut à cette étude qu'il consacra tous ses soins et la mise à terre des troupes qui allaient se battre à Mentana, ne fut pour lui qu'un incident sans importance.

La vice-présidence du Conseil d'amirauté et celle du comité consultatif des colonies l'occupèrent ensuite jusqu'au mois de septembre 1870.

A cette époque, l'amiral **BOUËT-WILLAUMEZ** était déjà dans la Baltique et l'amiral **FOURICHON**, pressé d'entrer en possession du portefeuille de la marine, venait de ramener à Cherbourg l'escadre de la mer du Nord.

1 Il a été confirmé dans le titre héréditaire de comte par une décision de l'Empereur, en date du 26 mai 1860.

2 Son pavillon était arboré sur la Cléopâtre, frégate de 54 canons, commandée par M. Penhoat, capitaine de vaisseau.

Ce fut cette escadre que l'on confia à M. **de GUEYDON**, mais elle n'eut malheureusement à jouer qu'un rôle secondaire, les moyens dont elle disposait étant complètement insuffisants. En effet, le Gouvernement français n'avait pu, malgré tous les efforts de ses agents à l'étranger, trouver des pilotes pour franchir les passes de la Jahde, et d'ailleurs nos vaisseaux les eussent-ils franchies, en suivant le chenal étroit qui côtoie l'île Wangerooge, qu'ils eussent encore été impuissants par suite de l'absence de bâtiments légers !

En résumé, l'amiral **de GUEYDON** tira tout le parti possible des forces incomplètes qu'il avait sous la main ; aussi, lorsque la paix fut signée, le Gouvernement sut-il reconnaître ses services en lui conférant la grand'croix de la Légion d'honneur !

Un des premiers actes de M. **THIERS**, en prenant la présidence de la République, fut de satisfaire au vœu des colons algériens en leur donnant un gouverneur général civil. Il jeta les yeux sur le commandant de l'escadre de la Manche, qui partageait sa manière de voir, et le 10 avril 1871, le nouveau gouverneur débarquait à Alger.

Dès son arrivée, il se trouva aux prises avec une insurrection qu'il combattit énergiquement au moyen de trois colonnes mobiles sous les ordres des généraux **LALLEMAND, CÉREZ** et **SAUSSIER**, et parvint en peu de temps à rétablir la tranquillité ; mais en même temps, il enlevait aux tribus kabyles révoltées des territoires couvrant une superficie de plus de deux millions d'hectares, et là-dessus en donnait cent mille aux émigrés d'Alsace-Lorraine. Fidèle à son programme, il rétablit le conseil supérieur de l'Algérie, supprima la plus grande partie des bureaux arabes, les remplaça par des administrateurs civils munis de pouvoirs disciplinaires et créa un corps de recenseurs, chargés de dresser les rôles de l'impôt. Ces réformes radicales, rapidement accomplies, soulevèrent des tempêtes, et les conseils généraux, celui d'Alger principalement, lui opposèrent des résistances qu'il ne put briser qu'en faisant dissoudre ces assemblées par un décret du président de la République. Peu à peu tout s'apaisa, et l'amiral **de GUEYDON** put gouverner en paix notre possession africaine jusqu'au moment où le maréchal **de MAC-MAHON,** devenu chef du pouvoir exécutif, le remplaça par le général **CHANZY**.

Le comte **de GUEYDON,** qu'une décision du conseil des ministres en date du 11 novembre 1874 a maintenu en activité sans limite d'âge, a vécu pendant une dizaine d'années dans une profonde retraite, et c'est seulement il y a quelques mois qu'un groupe d'électeurs du département de la Manche, envoyant une députation à son château de Kerlavan, près Landerneau, lui a proposé un siège à la Chambre et l'a élu député lors du scrutin du 4 octobre 1885.
